

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors le 3 Septembre

L'enquête agricole de 1892

Dans quelle mesure l'agriculture a-t-elle aidé au développement de la richesse publique ; quels progrès a-t-elle réalisés depuis que le régime actuel a remplacé l'Empire ?

L'enquête agricole décennale qui va avoir lieu cette année nous l'apprendra certainement.

Aussitôt qu'elle a été débarrassée des énormes difficultés financières qu'elle a trouvées à sa naissance et du régime hybride du 16 mai ; qu'elle a pu agir selon ses doctrines et ses inspirations, la République a tourné les yeux vers l'agriculture. Elle s'est efforcée de lui donner aide et vitalité.

Le seul parallèle entre les allocations budgétaires consacrées aux intérêts agricoles par les divers régimes qui se sont succédés depuis la Restauration, établit déjà ce fait véridique indéniable : c'est que la République a montré pour ces intérêts la plus grande sollicitude.

Les crédits attribués aux écoles vétérinaires, aux haras, à l'enseignement agricole et aux secours spéciaux, ne s'élevaient, sous la Restauration, qu'à 3 millions 903 mille 970 francs ; sous Louis-Philippe, ils n'étaient encore que de 5 millions 397 mille 998 fr. Ils n'atteignaient, sous le dernier Empire, qu'un chiffre de 10 millions 357 mille 683 fr. Aujourd'hui ils dépassent 20 millions.

En 1869, il n'y avait que 253,000 kilomètres de chemins vicinaux ; c'était l'œuvre de tous les régimes passés. En 21 ans, la République a augmenté ce chiffre de plus de moitié.

L'agriculture a donc été plus efficacement protégée sous le régime actuel qu'à aucune autre époque. Réformes juridiques, encouragements et secours, extensions de l'instruction, lois de douanes contre la concurrence étrangère, dégrèvements fiscaux, appui aux cultivateurs contre les fléaux natu-

rels, rien n'a été oublié par ce régime pour secourir, relever, vivifier l'agriculture.

C'est grâce à toutes ces mesures qu'elle a franchi, sans trop de misères, la crise que subissent encore d'autres nations, l'Italie, par exemple, et qu'elle est arrivée au degré de prospérité actuelle.

Mais, en sa qualité de gouvernement progressiste, la République ne se contente pas du mieux obtenu, elle estime que rien n'est fait tant qu'il y a quelque chose à faire. C'est pour cela qu'elle va commencer une nouvelle enquête agricole qui, en mettant en lumière les progrès réalisés, éclairera certains points faibles encore.

La dernière enquête faite en 1882 a donné d'excellents résultats, mais ils ont été incomplets. L'enquête de 1892 comblera certaines lacunes et redressera certaines erreurs. Le questionnaire destiné à recueillir les éléments d'information ne laisse rien à désirer. Les réponses mises en regard permettront d'envisager, de la façon la plus nette, l'ensemble de la situation agricole. Ainsi, contrairement aux principes des régimes monarchiques, dont le principal souci était de mettre la lumière sous le boisseau, la République se propose constamment de dissiper l'ombre, d'initier la nation à tous les phénomènes de son existence, de la mettre de plus en plus en mesure de réaliser l'adage : connais-toi toi-même.

Mais si son activité s'exerce sur tout, sa sollicitude pour l'agriculture a toujours été particulièrement vive. Pourquoi ? Un ancien ministre républicain nous le disait l'autre jour en d'excellents termes.

« Rien n'est supérieur à l'agriculture. Le paysan, robuste, laborieux et intelligent, a toujours fait la force des nations, et celle de la France en particulier ; c'est par là que nous avons résisté à tant d'épreuves et de catastrophes, c'est par ce paysan libre, actif et instruit (c'est-à-dire, ajouterons-nous par l'agriculture prospère) que nous maintiendrons la prospérité et la grandeur de la patrie. »

Combien de fois a-t-on rappelé le mot de Sully : Le labourage et le pâturage sont les deux mamelles de la France ?

Malgré la différence des temps, il reste vrai et c'est le devoir de la République de s'occuper de plus en plus de nos campagnes qui sont le réservoir inépuisable des forces vives de la nation.

J. QUERCYTAÏN.

INFORMATIONS

Le voyage du Président

C'est aujourd'hui samedi que le Président de la République a quitté Fontainebleau pour se rendre en Savoie.

Le départ a eu lieu à 8 heures 15 du matin.

Le Président de la République quittera Chambéry le 5 septembre, à 1 h. 35, et arrivera à Aix-les-Bains à 2 heures.

La rentrée des Chambres

Aucune date n'est fixée pour la rentrée du Parlement.

Le gouvernement inclinerait pour la date du 10 octobre. Le président de la Chambre consulté aurait indiqué la date du 11.

La grève de Carmaux

Mercredi soir, à 8 h. 1/2, a eu lieu une réunion publique à laquelle assistaient 3,000 personnes environ. M. Culine a été nommé président d'honneur, M. Roche, président effectif, MM. Thivrier et Ferroul, assesseurs, M. Mazens, secrétaire.

M. Roche remercie d'abord l'assemblée et assure les ouvriers de ses sentiments sympathiques.

M. Granger félicite M. Calvnhac et blâme M. Humblot, le directeur, de s'être substitué au suffrage universel. Il déclare que le gouvernement n'est pas républicain, qu'il n'a aucune autorité, que sans cela il retirerait les troupes et la police de Carmaux.

Suit une attaque virulente contre le gouvernement « qui depuis vingt ans ne s'occupe des ouvriers que pour les faire fusiller à Fourmies ». Ce discours est accueilli par des applaudissements.

M. Gabriel remonte à l'origine des mines de Carmaux et établit un état comparatif entre la situation financière de la Compagnie et celle des mineurs.

Il dit que si un pareil état de choses ne peut

cesser pacifiquement, il faut recourir à la violence. Vient ensuite une philippique contre le clergé et les jésuites dont il faut se débarrasser ainsi que des parasites sociaux et du parlementarisme. M. Dutemps est vivement pris à partie : « C'est un député gouvernemental, venu dans son propre intérêt, parce qu'il est du Tarn. »

L'opinion de M. Gabriel est que les ouvriers n'obtiendront rien ; il n'a aucune confiance dans le successeur de M. Constans. « La République sera socialiste ou elle ne sera pas », conclut l'orateur.

M. Roche prend ensuite la parole : « Les députés ouvriers sont venus à Carmaux, déclare-t-il, non pour y fomenter la grève, mais pour la soutenir ; leur devoir est de venir se mettre du côté du pain. »

Après une charge contre le capital, il fait le procès de « cette République qui n'envoie des troupes à Carmaux que pour tuer la peau des travailleurs ».

M. Ferroul insiste surtout pour engager les ouvriers à continuer la lutte et à persister jusqu'au bout. L'orateur sort alors de sa poche un article de l'*Express du Midi*, journal conservateur de Toulouse, qui attaque les députés, Calvnhac et les grévistes. Il propose à l'assemblée de voter un blâme à ce journal et des acclamations unanimes lui répondent.

M. Calvnhac attaque le gouvernement et exprime toute sa confiance aux députés qui prêtent leur concours aux grévistes.

En levant la séance, M. Roche consulte l'assemblée sur la continuation de la grève. Tout le monde l'a votée à l'unanimité, pas une main ne se lève à la contre-épreuve.

L'AFFAIRE E. CRÉMIEU-FOA-TROCHU

Paris, 31 août.

Le récent procès Mayer-de Morès, a donné lieu à un épilogue assez inattendu.

Une altercation, suivie de voies de fait, s'est produite dans la matinée au mess des officiers du 8^e dragons à Meaux, entre MM. Ernest Crémieu-Foa et le lieutenant Trochu.

Paris, 31 août, soir.

Voici des renseignements sur l'incident de Meaux :

M. Ernest Crémieu-Foa, parti hier soir pour Meaux, était accompagné de trois amis, parmi lesquels M. Isaac, ancien sous-préfet d'Avesnes. Ils emportaient des épées de combat.

Dès ce matin, à 5 heures, il fit remettre au lieutenant Trochu, au moment d'aller au champ de manœuvres, une lettre de provocation. Celui-

— Quel motif vous amène ce matin, Monsieur Marcel.

— Je viens, madame, vous demander la grâce d'un entretien.

— Je vous écoute, dit-elle en montrant une chaise.

— Devant ma mère seulement, je vous prie, le sujet est grave.

L'abbesse pria sœur Béatrix de se retirer.

Au moment où cette dernière ouvrait la porte, sœur Agathe se présenta, affectant un air ouvert et avenant.

— Est-il vrai, ma mère, dit-elle, que vous soyez indisposée.

— Un peu, ma sœur, répondit l'abbesse.

— Toutes nos dames se montrent inquiètes, ne vous voyant pas descendre au réfectoire. Elles m'ont chargée, comme la plus ancienne, de venir m'informer.

— Vous pouvez les rassurer : ce ne sera rien.

— Cependant vous vous disposez à déjeuner.

— Un œuf à la coque, une mouillette et un doigt d'hyppocras.

— Prenez garde, ma mère, que cela ne vous fasse mal, une indigestion est bientôt prise, en état de jeûne.

Jeanne s'était assise sur son coffre et ne détachait pas les yeux de sur la perfide sœur.

— Bonjour Jeanne, dit celle-ci avec une voix câline en s'approchant de la fille, tandis que Marie prenait place devant Marcel pour écouter ce qu'il avait de si important à lui dire.

Mais Jeanne, à mesure que la religieuse s'avancait vers elle, reculait le haut du corps comme si

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 68

UN AMOUR D'HENRI IV

Par HENRI AUGU et GULLAUD

PREMIÈRE PARTIE

La butte de Montmartre

XI

LE POISON ET LE RAPT

Le jardin était en friche, les murs de l'enclos menaçaient ruine, le réfectoire servait de bûcher, le cloître et le chœur étaient convertis en promenoirs ; peu de religieuses suivaient les offices, la plupart prenaient leurs repas au dehors et souvent ne rentraient point...

Les récoltes étaient saisies, la crosse d'argent de l'abbesse, engagée pour 200 écus, était remplacée par une crosse de cuivre ; les fermes avaient été louées à vil prix. Les revenus, suivant Saaval, n'étaient que de 200 livres, tandis que les dettes s'élevaient à 10,000, assez grosse somme pour le temps.

La maison était tombée dans l'oubli le plus complet des règles de son ordre, la clôture n'était plus observée, l'humilité n'existait pas, les entretiens frivoles étaient les seuls auxquels on se livrait.

Nonobstant la misère, quelques-unes de ces da-

mes, qui portaient l'habit blanc comme les chanoinesses, avaient de fines étoffes, de la soie et des dentelles dont la source peu édifiante n'était un secret pour personne.

La réforme commença par la clôture et les repas en commun, ce qui fit jeter les hauts cris, surtout aux plus âgées. Fidèle au vœu de pauvreté qu'elle avait prononcé, Marie supprima les tapisseries et la vaisselle d'argent à l'usage de la supérieure, et revêtit le costume en bure noire de saint Benoît.

Mais les religieuses crièrent encore plus fort et allèrent se plaindre à l'évêque de Paris, menaçant d'en appeler au Parlement comme d'abus.

L'évêque fit alors prier l'abbesse de renoncer à ce changement d'habit : docile, elle s'y soumit.

Le seul luxe de Marie de Beauvilliers consistait dans la décoration de l'église ; elle n'accepta de présent que pour la décoration de l'autel.

Toutefois elle ne voulut plus, dans son humilité, du dais de velours et du magnifique siège abbatial, plus élevé que l'autel de Dieu.

Ce jour-là même, on devait le remplacer par d'autres plus modestes et plus simples.

En outre, elle avait abandonné le beau logement de ses devancières, pour se renfermer dans une pauvre cellule.

A chacune des réformes ordonnées par Marie, ses religieuses se révoltaient. Elles l'injurèrent, et peu s'en fallut une fois qu'elles ne la maltraitassent.

Deux fois déjà on avait résolu d'attenter à sa vie, les paroles de sœur Agathe, devant le For-aux-Dames, nous l'ont appris.

ci répondit qu'il ne se battrait pas. Ses camarades le félicitèrent de son attitude et le colonel l'approuva hautement et engagea les autres officiers à l'imiter au besoin.

A 11 heures, le lieutenant Trochu déjeunait avec ses camarades, hôtel de la Sirène, lorsque la porte s'ouvrit brusquement et M. Crémieu-Foa s'écria : « Monsieur le lieutenant Trochu, je vous gifle ! » En même temps il lui lançait au visage son gant que le lieutenant évita. Celui-ci saisit alors une canne et frappa violemment son adversaire. M. Crémieu-Foa risqua à coups de poings et atteignit son adversaire à la tête. Tous les officiers se levèrent alors et lancèrent à M. Crémieu-Foa verres, carafes, bouteilles. L'un de ces projectiles atteignit Crémieu-Foa à la tempe droite, et lui fit une blessure de 8 centimètres. Finalement, on le jeta à la rue. Un attroupement se forma. Crémieu-Foa, gesticulant, traitait les officiers de lâches et de canailles. Les gendarmes survinrent et le firent entrer par derrière à l'hôtel où il fut pansé.

Le colonel, en rentrant de la manœuvre, fut avisé officiellement de l'incident. Il en informa aussitôt le général qui en saisit le parquet. Un commissaire de police vint, dans l'après-midi, chercher M. Crémieu-Foa, au moment où il se disposait à prendre le train et le conduisit au parquet, où il a été interrogé avec le lieutenant et les officiers témoins de la scène. M. Crémieu-Foa s'écriait qu'il avait été chargé par son frère, parti pour l'Afrique, de le venger de toutes les avanies qu'il avait eu à subir. « Je veux, dit-il, commencer par le plus jeune, pour remonter jusqu'aux capitaines. »

M. Crémieu-Foa est rentré à Paris dans la soirée, ses témoins étaient repartis le matin après la réponse négative du lieutenant Trochu.

Il est inexact que M. Crémieu-Foa ait adressé une provocation collective au corps d'officiers. Ceux-ci, du reste, sont décidés à ne pas se battre avec lui. « Qu'il revienne, disent-ils, il sera reçu dans la rue à coups de trique ; et s'il fait irruption dans nos domiciles, nous l'accueillerons à coup de revolver. »

Paris, 1^{er} septembre.

Un de nos confrères a demandé à M. Ernest Crémieux-Foa :

— Que comptez-vous faire maintenant ?

— Je n'en sais rien, répondit-il. Je suis très abattu, très affaibli. Renouveler ma provocation, ce serait, sans doute, renouveler du même coup la scène de pugilat d'hier. Je ne sais encore à quel parti m'arrêter. Dans cette malheureuse affaire, j'ai eu tort ; j'ai contre moi les circonstances, cette mort malheureuse, tout. Mon état d'esprit est tel que je ne souhaite plus qu'une chose, m'aligner chaque matin avec un adversaire différent, jusqu'à ce que je reste sur le terrain.

Paris, 1^{er} septembre.

Le parquet, dit le Temps, ne sait encore s'il y aura lieu à poursuites. Le substitut du procureur de la République estime qu'il y a lieu, avant tout, d'attendre le retour du procureur.

Le choléra

On a constaté, hier, à Paris, une trentaine de cas nouveaux parmi lesquels une religieuse de l'hôpital St-Louis. Il y a eu 4 décès.

La fièvre typhoïde

Quelques cas de fièvre typhoïde ont été constatés au 23^e d'artillerie, en garnison à Toulouse.

elle eût peur.

Le coffre était à quelques distance du mur. Dans sa terreur, la pauvre femme n'y prit garde et tomba à la renverse.

Avec la promptitude d'une jeune converse, sœur Agathe, qu'aiguillonnait l'ambition autant que la haine, s'élança et se pencha, comme pour retenir Jeanne. Mais, en réalité, elle versa dans le buire d'étain le contenu de la petite fiole qu'elle tenait à la main sous sa large manche.

— Puis elle releva la folle avec de doucereuses paroles de commiseration.

L'abbesse et Marcel ne s'étaient aperçus de rien. Ils étaient trop préoccupés du sujet que ce dernier venait d'aborder avec franchise et résolution.

Après quelques mots de banalité, la bénédictine se retira : mais la folle, qui s'était remise sur son séant, a suivi du regard jusqu'à ce qu'elle l'a vu disparaître.

Jeanne reprit alors le buire, et tout en chantonnant sans prêter d'autre attention à ce qui se passait autour d'elle, que pour jeter de temps en temps sur son fils et l'abbesse un regard de tendresse et de dévouement, elle se remit à sa besogne, surveillant sa mission hypocritique.

Aux premières confidences de Marcel, l'abbesse avait tremblé de nouveau : mais son émotion s'était calmée presque aussitôt, et c'est à peine si, en écoutant le reste des communications du jeune homme, sa guimpe se soulevait plus fort qu'à l'ordinaire.

Marcel lui ouvrit son cœur en entier ; il n'eut quelque tremblement dans la voix que lorsque ne voulant rien céder de l'état de son âme, il lui

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

MONUMENT AU COMTE DE MOSBOURG

M. le maire de Mercuès vient d'adresser à M. le préfet la lettre suivante :

Monsieur le préfet,

Le conseil municipal républicain de Mercuès (Lot) ne connaissait M. le comte de Mosbourg, dont toute la commune regrette la perte récente, que comme un bienfaiteur, ami des pauvres et des malheureux.

La modestie de notre cher concitoyen nous cachait les services éminents qu'il avait rendus à la France comme diplomate ; et ce n'est qu'après sa mort, que nous avons appris le rôle important joué par M. le comte de Mosbourg, ministre plénipotentiaire avant et pendant la défense nationale, dans la diplomatie de la République.

Il nous a été bien doux de découvrir, en M. le comte de Mosbourg, un des collaborateurs les plus dévoués qu'ait eu notre illustre compatriote Gambetta, à ces heures néfastes, où les dévouements à la République chez les partisans de la monarchie, pouvaient trouver bien des prétextes et même bien des excuses à l'abstention.

M. de Mosbourg a fait son devoir. Du jour au lendemain, il n'a vu dans le gouvernement que la Patrie et il l'a servi loyalement, ainsi que l'atteste son chef immédiat de Tours et de Bordeaux, M. le comte de Chaudordy, dans une note ainsi libellée :

« J'ai l'honneur d'attester que M. le comte de Mosbourg, ministre plénipotentiaire à Vienne, a rendu de si éminents services à son pays sous le gouvernement de la Défense nationale, qu'ils lui ont valu les éloges de son compatriote Gambetta et que, à la fin de la guerre, pour l'en récompenser, Jules Favre lui a offert un des postes diplomatiques les plus importants. »

Signé :

COMTE DE CHAUDORDY,

délégué aux affaires étrangères de la Défense nationale.

Dans ces conditions :

La municipalité de Mercuès est fière, une fois de plus, de la mémoire de M. le comte de Mosbourg ; et pour l'honorer comme elle le mérite, pour grouper autour de ce nom universellement estimé de tous les partis, tous ceux qui n'ont pas oublié l'année terrible, tous ceux qui, à l'exemple de Gambetta, font passer la patrie avant tout et ne voient dans la République que la meilleure forme de gouvernement pour grandir la Patrie, a délibéré : d'élever à M. le comte de Mosbourg, sur une place publique de Mercuès, un monument qui, en représentant ses traits, et en marquant sur ses bas-reliefs les épisodes à la fois les plus glorieux et les plus tristes de cette sombre histoire, éveillera, non seulement dans nos populations patriotiques de Mercuès, mais encore chez le voyageur, passant ou touriste, le souvenir de la lutte diplomatique si noblement livrée en 1870-71 par le gouvernement de la défense nationale, avec les Spuller, les Chaudordy et les Mosbourg.

Nous sommes assurés, monsieur le préfet, que non seulement le gouvernement de la République ne refusera pas, mais qu'il s'empressera, au con-

avoua que ce mariage, qu'il se croyait imposé par le devoir et la conscience ne lui coûterait aucun sacrifice.

— J'ai pour cette jeune fille une affection de frère, dit-il, et puisqu'une barrière éternelle me sépare de vous, madame...

— Ne parlons plus de moi, répliqua doucement l'abbesse. Et levant ses beaux yeux au ciel, elle ajouta : Je ne dois plus songer qu'à Dieu.

— Ah ! la fatalité est cause... Que n'ais-je pu revenir à temps.

— Il n'y a point de fatalité, Marcel. La divine Providence gouverne tout. C'est elle qui a voulu, pour le bien de la chrétienté, sans doute, que je devinsse son humble servante, et qu'en cette qualité un grand roi pût me demander quelques conseils, que je puisse dans mes longues méditations.

— Vous eussiez pu, sans vous séparer à jamais du monde, conférer avec le roi.

— Non. Vouée toute entière à Dieu, je ne m'inspire que de lui. Il me semble parfois que, par une grâce d'en haut, mon intelligence, débarrassée de tout lien terrestre, plane dans ces régions célestes, d'où l'on voit toutes choses éclairées par une lumière si pure et si éclatante, qu'elles apparaissent sous leur véritable aspect et non pas sous le faux jour des préoccupations mesquines du temps.

Marcel écoutait et considérait avec un saint respect cette jeune femme que le mysticisme transfigurait, mais chez laquelle, contrairement à l'effet ordinaire produit par cet état analogique, la raison s'alliait au sentiment.

— Ainsi, poursuivit la jeune inspirée, doivent

traire, de nous donner son concours le plus actif pour le succès de cette manifestation supérieure, bien digne, en vérité, du pays qui a eu l'honneur, en 1870, d'envoyer là-bas, aux avant-postes du gouvernement et des armées, les deux hommes dont M. le comte de Mosbourg a été le représentant et le collaborateur le plus dévoué :

GAMBETTA ET DE FREYCINET.

Recevez, monsieur le préfet, l'assurance de mon sincère dévouement.

Le Maire,
POULI.

Ecole d'application

Par décret en date du 28 août 1892, M. Gaston Jean-Henri-Antoine, élève de l'Ecole Polytechnique, est nommé sous-lieutenant élève du génie à l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie.

Contributions indirectes

M. Alié, commis principal à Vimy (Pas-de-Calais), est nommé commis principal des contributions indirectes à Labastide-Murat, en remplacement de M. Gaborial, nommé commis principal à la sous-direction de Libourne.

Exercices d'embarquement

Hier, à 4 heures, le 7^e de ligne et les vingt-huit jours, formant un bataillon sur pied de guerre, sous les ordres du commandant Maréchal, s'est rendu à la gare pour y procéder à des exercices d'embarquement.

Le marché aux raisins

Les raisins pour vendange ont fait leur apparition sur notre place d'Armes.

Quelques charrettes en avaient amené une certaine quantité, qui a été bien vite enlevée.

Ce n'est pourtant que le commencement et pour fixer les cours nous devons encore attendre quelques jours.

Cependant nous pouvons dire d'ores et déjà que les chaselas se sont vendus de 0,40 à 0,50 le kilo.

Fête de St-Georges

C'est demain dimanche que la jeunesse du faubourg St-Georges célèbrera sa fête annuelle.

On nous promet de grandes réjouissances.

Brillant orchestre.

Concours de greffage

Le classement des primes du concours de greffage du 7 mai dernier a eu lieu jeudi soir, à 7 h. 1/2, au Conservatoire de la Société agricole et industrielle du Lot, par les soins du Comité central d'études et de vigilance contre le phylloxéra.

Voici ce classement :

Classement	Primes
1 ^{er} Bru, Philippe, à Cahors	50 fr.
2 ^e Cantagrel, Baptiste, à Triouzel-Montat	45
3 ^e Guilhou, Jacques-Edmond, à Cahors	40
4 ^e Roques, Emile, à Payrilles.	35
5 ^e Crocis, Célestin, à St-Laurent.	30
6 ^e Mathieu, Jean, à Caillac.	25
7 ^e Aldhuy, François, à Lagardelle	20
8 ^e Lapparra, Ferdinand, à Labastide-du-Vert.	16
9 ^e Calandrié, Pierre, à Cahors.	13
10 ^e Penchenat, Firmin, à Soucirac.	10
11 ^e Foissac, Eugène, à Lalande-Bélaise	9
12 ^e Escarrié, Louis, à Caillac.	8
13 ^e Goursat, Léon, au Roc-Payrac, mention honorable.	

voir les bienheureux entourant le trône du Seigneur ; dans leur sublime ravissement, au sein de l'infini et de l'éternel, ils aperçoivent la vérité, indépendamment de la question éphémère de l'époque, des lieux et des doctrines humaines. Pour eux un siècle n'est qu'un moment, un royaume qu'un coin de la terre, et sur cette terre tous les hommes sont embrasés dans l'amour immense d'un même père céleste.

Elle se leva.

— Marcel ! dit-elle d'une voix ferme, faites votre devoir, car c'en est un pour vous d'empêcher qu'une injustice se commette, et que la parente de votre bienfaiteur soit frustrée des biens de sa famille.

— Ainsi, ce mariage...

— Vous y trouverez le bonheur, mon cœur me le présage... Ne m'avez-vous point dit que vous aimiez cette orpheline ? ajouta-t-elle avec un sourire non exempt de mélancolie.

— Comme... comme un frère, balbutia le jeune homme.

— La jeune épouse sera naître un autre sentiment dans votre cœur. Vous devrez même y aider, l'Ecriteur l'ordonne.

Sœur Eulalie revenait en ce moment avec le modeste déjeuner qu'elle posa sur la table.

Jeanne se leva avec sa buire, s'approcha et prit un des gobelets.

— Para loulou, para loulou ! chantonna-t-elle encore en versant l'hypocras dans le petit vase d'étain.

Et, suivant l'habitude qu'elle avait contractée, imitant en cela le chef du gobelet qui, chez le roi, à cette époque encore, goûtait tout ce qui était

Accident

Un accident qui aurait pu avoir des suites graves est arrivé, mercredi, à M^{me} Delon, rue Brive. Sa mère ayant laissé par mégarde la trape de la cave ouverte, elle est tombée d'environ trois mètres et s'est fait de graves contusions aux reins.

M. le Dr Gélis, appelé en toute hâte, lui a donné les premiers soins.

Brutalité

La femme Delpech, ménagère rue Ste-Barbe, portant sur le bras son jeune enfant âgé de 7 mois, a été assaillie, jeudi, dans la rue Fénélon, par un individu qui, sans rime ni raison, lui asséna sur la tête un grand coup de bâton. La pauvre femme s'évanouit après avoir eu juste le temps de remettre son enfant à une autre femme. Cette dernière s'enfuit. Mais le forcené la poursuivit et lui porta également un coup de bâton. Mais cette fois ce fut l'enfant qui le reçut.

Les témoins de cette scène de sauvagerie se ruèrent sur le brutal personnage, le désarmèrent et le remirent entre les mains de la police.

Cet individu, qui déclare se nommer Bure Philippe, natif de Caylus, n'a pas de domicile fixe. Il sort de prison.

Foire du 1^{er} septembre

La foire du 1^{er} septembre a été assez importante. Les divers marchés étaient assez bien garnis.

Bœufs. — Bœufs ou vaches amenés 500 environ. Les gras se sont vendus à raison de 29 à 33 fr. selon qualité.

Les attelages étaient livrés aux cours des derniers marchés.

Porcs. — 300 porcelets environ ont été mis en vente, ils étaient livrés à raison de 10 à 20 fr. la pièce selon grosseur.

Moutons. — Moutons amenés, 450 environ. Les gras se sont vendus à raison de 0,55 à 0,65 le kilogramme.

Les brebis pour l'élevage étaient vendues aux cours des derniers marchés avec une légère baisse.

Halle. — Blé en vente 150 hectolitres environ, vendus 135, prix moyen 18 fr. l'hectolitre.

Maïs en vente 80 hectolitres, vendus 65, prix moyen 13 fr. 50 l'hectolitre.

Marché. — Poulets, 0,65 la livre ; Canards, 0,50 la livre ; oies pour l'élevage, de 6 à 8 fr. la paire ; œufs, 0,65 la douzaine.

Pensions

Le Journal officiel publie un décret portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi du 4 mai 1892 relative aux agents et préposés forestiers domaniaux ou mixtes.

Aux termes de ce décret, la liquidation de la pension pour ancienneté ou infirmités est établie d'après le dernier grade dont l'agent est revêtu, s'il en est titulaire depuis deux ans ou s'il a occupé pendant une partie de ces deux dernières années d'activité un grade plus élevé que son grade final. Si l'agent ne remplit aucune de ces conditions, la pension est liquidée sur le pied du grade immédiatement inférieur.

Procès-verbaux d'octroi

Les employés d'octroi ont dressé deux procès-verbaux, l'un à la femme Delfour et l'autre à la femme Bédrine, pour avoir tenté d'entrer en fraude des objets soumis aux droits d'octroi.

servi, elle avala une gorgée de la liqueur.

Quelques secondes à peine s'étaient écoulées, que Jeanne poussa un cri strident, porta sa main à sa gorge, puis à la poitrine et à l'estomac, et bondit par la cellule.

— Ça brûle... ça brûle ! cria-t-elle.

Marcel, l'abbesse et la sœur s'élançèrent vers la pauvre femme qui finit par s'affaïser dans leurs bras. On la coucha sur le lit.

— Serait-ce du poison ! murmura Marie avec horreur.

Elle sortit avec précipitation de son sein un flacon qui lui avait été remis par le médecin la Rivière. On desserra les dents de l'infortunée et l'abbesse lui fit avaler l'antidote.

Heureusement que la folle n'avait pris qu'une gorgée de la liqueur mortelle. Le contre-poison détruisit l'effet funeste : bientôt les spasmes se calmèrent et Jeanne rouvrit les yeux.

Elle les promena un instant autour d'elle d'un air hagard, puis s'écria avec terreur :

— Sœur Agathe !... Jetez l'hypocras !

— Marie lui mit vivement la main devant la bouche.

— Taisez-vous ! dit-elle, au nom du ciel, taisez-vous !... Marcel, et vous, sœur Eulalie, pas un mot de cela ! Que Dieu pardonne aux méchants.

La généreuse Marie de Beauvilliers, dit Sauval, ne voulut jamais qu'on recherchât les auteurs des trames criminelles ourdies contre sa personne.

(A suivre).

Aviron caduroien

MM. les membres de l'Aviron Caduroien sont instamment priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu lundi, 5 septembre, à 8 h. 1/2 du soir dans la salle ordinaire des séances de la Société (café du Midi).

Ordre du jour :

- 1° Paiement des cotisations;
- 2° Présentation de nouveaux membres;
- 3° Questions diverses.

Saint-Cirq-Lapopie

Le dimanche, 25 septembre, à 2 heures du soir, aura lieu, à la mairie de St-Cirq, par les soins du maire, l'adjudication au rabais des travaux ci-après :

1° Chemin vicinal ordinaire n° 8, du Port de St-Cirq au Payry. — Construction entre les profils n° 1 et 110 sur une longueur de 1,813 mètres 20.

Les dépenses sont évaluées à 3,818 fr. 34; somme à valoir pour dépenses imprévues, 131 fr. 66; cautionnement, 130 fr.

2° Chemin vicinal ordinaire n° 10 de Tour-de-Faure au Payry. — Construction de la partie comprise entre le chemin de grande communication n° 33 et le hameau de Roucayrol, sur une longueur de 788 mètres.

Les dépenses sont évaluées à 1,773 fr.; somme à valoir pour dépenses imprévues, 127 fr.; cautionnement, 60 fr.

Le dégrèvement des vignes phylloxérées

On sait qu'une loi en date du 1^{er} décembre 1887 accorde des exemptions temporaires de l'impôt foncier dans les départements phylloxérés. Aux termes de cette loi, les terrains plantés ou replantés en vignes âgées de moins de quatre ans sont exempts de l'impôt foncier. Ils ne sont soumis à cet impôt que lorsque les vignes ont dépassé la quatrième année.

La loi a reçu son application pendant la première période de quatre années qu'elle prévoit; il est intéressant de savoir à quels résultats elle a abouti pour les trois premières années 1888, 1889 et 1890, car l'exemption de l'impôt cesse dès la quatrième année.

Du relevé fait par l'administration des contributions directes, il résulte que durant ces trois années la loi du 1^{er} décembre 1887 a reçu son application dans 6,000 communes appartenant à 55 départements différents. Elle a porté sur 627,662 parcelles de terrain représentant 208,243 hectares; l'exemption d'impôt a été de 1 million 600,000 francs en 1888, de 2 millions 275,000 francs en 1889, et de 2 millions 610,000 francs en 1890.

On voit que les propriétaires de vignes nouvellement plantées ou replantées ont bénéficié dans l'espace de trois ans d'une réduction d'impôt de 6 millions et demi en chiffres ronds. Les départements sont très inégalement admis à la répartition du dégrèvement; celle-ci dépend naturellement de l'étendue des ravages causés par le phylloxéra et celles des vignes replantées. Ainsi en 1890 sur 2 millions 610,000 fr. de dégrèvement total, l'Hérault a bénéficié de la mesure jusqu'à concurrence de 1 million 240,000 fr. soit près de la moitié du dégrèvement accordé à la France entière. Viennent ensuite l'Aude, qui a été dégrévée de 500,000 fr.; le Gard, de 210,000 fr.; les Pyrénées-Orientales, de 140,000 fr.

Conseils aux viticulteurs

L'expérience prouve qu'après une chute de grêle, on a tout avantage à « retailler » de suite les vignes maltraitées.

M. de Lapparent, inspecteur général de l'agriculture, vient, paraît-il, de faire dans la région de Gizean (Hérault) une enquête qui confirme pleinement ce que l'on savait à ce sujet.

Pendant le mois de juillet, la grêle dévasta plusieurs communes dans le voisinage de Gizean. Quelques vignes furent « retaillées », d'autres ne le furent point. M. de Lapparent a constaté que les premières sont plus belles que les vignes non retaillées.

Voilà une expérience dont les viticulteurs doivent faire leur profit.

GOURDON

La lumière électrique

On a pu constater, hier au soir, l'excellent fonctionnement de la lumière électrique et tout le monde s'est rendu compte de la supériorité incontestable de ce genre d'éclairage. Lampes à arc et lampes à incandescence, rivalisaient, pour donner à Gourdon un aspect tout nouveau et tout à fait charmant.

Le loup

Depuis plusieurs mois les populations de Gourdon et des communes voisines se plaignent des ravages causés par les loups.

Nous croyons qu'il presserait d'organiser des battues ou, tout au moins, de dresser des pièges.

Nous venons de constater qu'il est encore un autre moyen de destruction qui, vraisemblablement, ne se généralisera pas, alors que pourtant

il vient d'être pratiqué avec succès par M. Rougier Jean, cantonnier, demeurant aux Débats, commune de Gourdon.

Vendredi soir, 25 août, vers 8 heures et demie, cet employé venant de Gourdon, se retirait en suivant le chemin de grande communication n° 19, lorsque, après avoir dépassé d'environ 150 mètres les bâtiments de notre gare, il aperçut, sur la route à une quinzaine de pas devant lui, vers l'extrémité du champ de Braysse, un animal assis dressé sur les pattes de devant. Rougier s'arma de pierres et lui en lança successivement trois. A la dernière, l'animal poussa un cri et, d'un bond, sauta dans le champ qui borde la route. Rougier, ayant ainsi rétabli la sécurité de la voie, continua son chemin, mais sans se douter de la gravité du coup qu'il avait porté.

Lundi dernier, on a trouvé dans le champ de Marel, à une vingtaine de mètres de l'endroit où le cantonnier avait assailli l'hôte nocturne qui, peu de jours avant, lui avait inspiré si peu de confiance, un *jeune loup mort*, de la grosseur d'un chien de moyenne taille.

Très exposé au soleil, il était dans un état de décomposition tel qu'on a dû l'enfouir immédiatement, sans songer à faire procéder aux constatations légales.

Il est rare que, dans cette saison surtout, les loups viennent si près des maisons habitées.

Si l'on ne prend des mesures pour les détruire, ils est à présumer que ces animaux ne nous ménageront guère leurs visites cet hiver.

Un blaireau

Le 17 août, M. Monteil Marc, langueyeur et conseiller municipal, demeurant à l'Abbaye, commune de Léobard, a tué, sur le territoire de la commune de Gourdon, un énorme blaireau.

On sait combien cet animal est friand de raisins. Après le mal que la grêle nous a fait, il serait peu sage de lui confier la surveillance de nos vignes.

Orage

Dans la nuit du 30 au 31 août un violent orage s'est abattu sur notre ville. A la pluie se trouvaient mêlés quelques grêlons, mais ils n'ont pas causé de dommage sérieux.

La foudre est tombée dans la maison de M. Antonin Rollie, propriétaire au Pech de Soy, commune de Gourdon. Sa dame, atteinte par le fluide à une jambe, l'a eue paralysée pendant quelques heures.

Le plancher de la cuisine a été enlevé par la foudre sur une superficie d'un mètre environ.

Prunes

Agen, 30 août.

150 quintaux environ ont été apportés et se sont vendus aux prix suivants :

70 à 75 fruits au demi-kilo, de 46 à 48 francs; 80/5, de 40 à 42 fr.; 90/5, de 35 à 36 fr.; 100/5, de 30 à 32 fr.; 120/5, de 20 à 25 fr.; communes, 20 fr. Le tout les 50 kilos.

Castelmoron, 29 août.

Marché de ce jour. Apport, 800 quintaux environ. Vente lente. Voici les prix pratiques :

50 à 54 fruits au demi-kilo, de 68 à 70 fr.; 60/4, de 54 à 56 fr.; 70/4, de 46 à 49 fr.; 80/5, de 41 à 43 fr.; 90/4, de 35 à 38 fr.; 100/5, de 31 à 33 fr.; 120/5, de 22 à 56 fr.; fretin, 16 fr. Le tout les 50 kilos.

FAITS DIVERS

La falsification allemande

Le tribunal échevin de Francfort vient de rendre un jugement qui intéresse le commerce français, au point de vue de la protection des marques de fabrique contre la falsification allemande.

Voici le fait : un négociant de Francfort avait vendu comme argenterie Christofle, une douzaine de couteaux et de fourchettes qui, après six semaines d'usage, étaient notablement détériorés. Ce négociant prétendait que l'on pouvait vendre comme Christofle tout métal blanc. Les experts et le tribunal ont été d'un avis opposé et le négociant en question a encouru une amende de 100 m.

En outre, d'après ce jugement, la désignation « argenterie Christofle » ne doit pas s'appliquer d'une façon générale aux compositions analogues, mais exclusivement aux produits de la maison Christofle de Paris ou de sa succursale de Carlsruhe. Il n'est pas permis de servir une composition quelconque à l'acheteur qui demande du « Christofle ».

Le Temps

Voici les prédictions de Mathieu de la Drôme pour le mois de septembre :

Beau temps au premier quartier de la lune ayant commencé le 30 août et finissant le 6. Chaleur persistante. Averses dans les départements du Nord-Ouest. Belle période de chasse et de pêche fluviale.

Période ayant une certaine analogie avec la

précédente à la pleine lune, qui commencera le 6 et finira le 13. Variable cependant vers le 11. Rosée du matin fraîche dans les départements de l'Ouest.

Temps variable au dernier quartier de la lune, qui commencera le 13 et finira le 21. Pluie par ondées. Vent fort pendant le cours de cette période. Océan, Méditerranée et mers intérieures très agités. Sinistres maritimes à appréhender vers le 29.

Température encore très variable à la nouvelle lune, qui commencera le 21 et finira le 29. Equinoxe d'automne. Période plutôt venteuse que pluvieuse au début et au milieu. Mauvais temps sur la mer du Nord, la mer d'Irlande, la Manche, l'Océan. Sinistres probables.

Période d'une gravité toute particulière pour l'Europe occidentale, au premier quartier de la lune, qui commencera le 29 et finira le 6 octobre. Période pluvieuse, venteuse et neigeuse pour les contrées riveraines de l'Océan; neigeuse en Normandie. Crues successives et inquiétantes des cours d'eau. Inondations possibles. Tempêtes à redouter au large et sur les côtes de l'Océan Atlantique.

Mois très variables; assez beau du 1^{er} au 18; variable du 13 au 21; venteux du 21 au 29; fort mauvais à la fin. Routes ravinées. Exercice de la chasse entravé, de même que la pêche maritime et la pêche fluviale, à partir du 20. Hygiène rigoureuse à observer en France.

Le Pain et les Dents

S'il faut en croire un savant anglais, sir James Christow Brow, le mauvais état des dents, à notre époque, et la fréquence de la carie dentaire seraient dus à l'usage général du pain blanc qui, privé de son, est pauvre en fluor, élément essentiel à la conservation des dents et qui ne se trouve presque pas dans les aliments usuels.

MALADIES DES YEUX

ET DES PAUPIÈRES

Le Docteur LIÉNARD, de la Faculté de Paris, licencié ès-sciences, chirurgien oculiste, sera à Cahors, hôtel des Ambassadeurs, le deuxième dimanche de chaque mois.

Consultations gratuites pour les indigents, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2.

Avis

M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais d'Italien, d'Espagnol et de Russe; chez lui à Cahors, rue du Portail-Alban, 11, maison M^{me} V^o Montcoulié.

PRIX MODÉRÉS

LEÇONS DE PIANO

Mademoiselle FOURNIER, professeur de piano, 91, boulevard Gambetta, se tient à la disposition des personnes qui désireraient s'entendre avec elle pour le prix et les heures des leçons.

LISEZ le MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS,

qui fournit gratuitement, verbalement ou par lettre, à tous ses abonnés, les renseignements complets sur toutes les valeurs cotées ou non cotées, publie régulièrement des Listes de tous les Tirages et des Echéances de Coupons, donne une Revue détaillée de la situation financière et des informations sur les Assemblées des Actionnaires. — On s'abonne dans tous les bureaux de poste, ou à la direction : 32, rue de la Sourdière, Paris.

5 fr. par an, parait tous les jeudis. (27 années d'existence) Envoi gratuit d'un numéro sur demande.

AUDOUARD

Ex-Professeur de

PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES

A PARIS

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE

Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN DENTISTE

A BRIVE

Se rendra à CAHORS, le 4^{me} mercredi de chaque mois

HOTEL DU PALAIS-NATIONAL

DENTS & DENTIERS

De tous systèmes et à tous les prix

PRIX MODÉRÉS

Pour toutes les opérations relatives à l'art dentaire

FACILITÉ DE PAIEMENT

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour le consulter de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Adresse télégraphique : AUDOUARD, BRIVE

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME du 4 SEPTEMBRE 1892

de 8 heures à 9 h. 1/2 du soir

(Allées Fénélon)

Pas Redoublé	Sellenik
Martha (couverture)	Flotow
Le Pré aux Clercs (fantaisie)	Hérold
Les Jardins de l'Armide (valse)	Godefroy
La Muette de Portici (fantaisie)	Auber
Echos du Quercy (mosaïque)	Kelsen

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 27 août au 3 septembre 1892

Naissances

Sautarel Jeanne, rue Nationale, 21.

Mariages

Jabbert Antoine, surveillant, et Taillieu Jeanne.

Décès

Berger Jean, 71 ans, rue du Château, 19.
Decons Antoine, soldat au 7^e 22 ans, (Hospice).
Piganiol Pierre, 55 ans, rue des Soubirous, 14.

Pilules Suisses !

Le médicament le plus populaire de France.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

A VENDRE

Une grande MAISON, sise à Figeac, avec cour et vaste jardin, ainsi que l'Etablissement des bains y annexé.

Facilités pour le paiement. S'adresser au bureau du Journal.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Pèlerinage à Rocamadour

Billets d'Aller et Retour à prix réduits

A l'occasion du Pèlerinage de Roc-Amadour (Lot), il est délivré chaque année, du 1^{er} Mai au 31 Octobre inclus, des billets aller et retour de toutes classes pour Roc-Amadour, avec réduction de 40 % en 1^{re} classe, de 35 % en 2^e classe et de 30 % en 3^e classe sur le double des prix des billets simples :

Aux gares distantes de Roc-Amadour de moins de 250 kilomètres au plus.

Les billets de Pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains-postes et express, ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

INSTITUTION VALETTE

(MAISON HENRI IV)

Cours et répétitions pendant les vacances, à partir du 17 août.

REVUE HEBDOMADAIRE

La fin de la semaine avait été mauvaise pour le marché sur les nouvelles de l'extension du choléra, mais on tend à reprendre et peut-être a-t-on repris un peu trop vite.

Il n'y a évidemment aucune raison de s'alarmer, mais enfin il serait prudent de ne pas aller trop vite. On veut le pair sur la rente, et on prétend conserver ce cours.

Le 3 0/0 est à 99.85.

Les sociétés de crédit qui avaient faibli tendent à reprendre.

Le Crédit Foncier est à 1145.

Les obligations foncières et communales sont toujours l'objet d'un marché suivi.

La Banque de Paris est à 665.

Le Crédit Lyonnais se maintient à 80.

La Société Générale est restée non seulement indemne de toute réaction, mais a bénéficié d'une nouvelle avance de cours.

Nos grands chemins sont sans affaires.

Les obligations des chemins de fer économiques sont toujours en faveur.

Les méridionaux ne sont qu'à 640, avec un revenu de plus de 5 0/0. C'est un cours qui doit être promptement dépassé.

Les fonds étrangers ont repris. L'Italien, un moment affecté par les nouvelles du choléra, a repris assez vigoureusement, comme nous l'avions prévu.

L'Extérieure est à 647/10.

On a essayé de faire un mouvement sur le Portugais. On parle en effet de négociations qui seraient reprises par le gouvernement Portugais avec les porteurs de titres. En attendant, on ne voit rien venir.

La fermeté des fonds ottomans ne se dément pas. En Banque, les valeurs de cuivre restent toujours agitées. La Morena dont la situation est tout à fait à part conserve toute sa fermeté à 125.

Les Châlets de commodité ont atteint cette semaine le cours de 685. Ce n'est qu'une première étape.

Bibliographie

AUX PIANISTES

Nous recommandons à nos lecteurs une nouvelle bibliothèque musicale qui fait fureur en ce moment, *Paris-Piano*. Cette luxueuse publication paraît les 1^{er} et 15 de chaque mois et donne dans chaque numéro deux morceaux de musique inédite pour piano, éditées avec grand soin, livrées sous couvertures en couleurs.

Les partitions, de difficulté moyenne, sont écrites spécialement pour *Paris-Piano* par les meilleurs compositeurs du genre, MM. Emile Pessard, Gabriel-Marie, Jules Bordier, Colomer, Frantz Hitz, Luigini, Alexandre Georges, Le Rey, Desormes Sudessi, Courras, Haring, Gay, etc.

En outre chaque fascicule de *Paris-Piano* contient un supplément littéraire du grand talent de MM. François Coppée, Jules Claretie, Ludovic Halévy, Jules Sandeau, André Theu-siet, Henri Gréville, Jacques Normand, Ernest Legouvé, Guy de Maupassant, Hector Malot, Pierre Véron, des portraits de célébrités, une revue de la musique, du théâtre, de la mode, un courrier mondain, etc.

On peut hardiment prétendre que *Paris-Piano* est le dernier mot du progrès, du luxe et du bon marché en édition musicale. Chaque fascicule de *Paris-Piano* est vendu au prix sans précédent de 1 franc, chez tous les libraires et marchands de musique et contient environ 12 fr. de musique à prix marqués.

Dans le but de faire connaître sa publication et à titre exceptionnel, *Paris-Piano* envoie franco un numéro spécimen, contre 30 centimes en timbres-poste adressés à l'éditeur, M. René Godfroy, 11, rue d'Hauteville, à Paris.

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET C^o
56, RUE JACOB, A PARIS

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

La *Mode illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des tableaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements: 1^{re} édition: 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure colorisée chaque numéro: 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également, soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements.

DEMANDEZ chez tous les **LIBRAIRES** les

et à l'imprimerie Laytou, rue du Lycée (Cahors).
La petite Carte de poche DU LOT

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE POPULAIRE
PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE
CAMILLE FLAMMARION

PHYSIQUE POPULAIRE

Par Emile DESBEAUX
Lauréat de l'Institut.

La Physique étudie les forces de la Nature et l'utilisation de ces forces.

Les découvertes extraordinaires, faites en ces derniers temps, reposent sur les appropriations nouvelles de ces forces.

Les progrès de la science physique sont devenus tout à coup si rapides, les phénomènes physiques sont apparus avec une fécondité si prodigieuse, qu'un livre nouveau — qui relate ces progrès, qui explique ces phénomènes — est devenu indispensable.

La *Physique populaire*, de M. Emile Desbeaux vient répondre à ce besoin, vient satisfaire à l'ardente curiosité des esprits modernes qui aspirent à pénétrer les mystères dont nous sommes enveloppés, et à parvenir à la connaissance intime et complète de la vie des choses.

La *Physique populaire* est le quatrième volume de la Bibliothèque fondée par Camille Flammarion dans le but d'exposer, sous une forme accessible à tous, l'ensemble des connaissances humaines.

Cet ouvrage, magnifiquement illustré, mettra sous les yeux des lecteurs toutes les découvertes nouvelles de la science et de l'industrie, les diverses applications de l'énergie, le Phonographe, le Téléphone, le Téléphonographe, le Téléphote, ainsi que les manifestations si variées des forces de la nature, l'énergie électrique, l'énergie lumineuse, l'énergie calorifique, merveilleux phénomènes qui s'accomplissent chaque jour autour de nous et constituent, en somme, la vie de la terre et le cadre de la vie humaine.

Les précédents ouvrages de M. Emile Desbeaux, couronnés à deux reprises par l'Académie française, adoptés par le Ministère de l'Instruction publique pour les bibliothèques scolaires et populaires, traduits en plusieurs langues, sont un sûr garant du succès auquel est destiné la *Physique populaire*.

La *Physique populaire* est publiée en 100 livraisons à 10 centimes et en 20 séries à 50 centimes, format grand in-8^o jésus.

Il paraît deux livraisons par semaine. — On peut souscrire à l'ouvrage complet, reçu franco en séries, à leur apparition, contre un mandat de dix francs adressé aux éditeurs:

C. MARPON ET FLAMMARION, 26, rue Racine, PARIS.

LA POUPÉE MODÈLE

Journal des petites filles

PARIS: 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS: 9 FRANCS.

La *Poupée modèle*, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le *Journal des Demoiselles*, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la *Poupée*, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles: pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes, instructives, des musées toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée que contient chaque numéro, la *Poupée modèle* envoie également un joujou aisé à construire: Figurines à découper et à habiller, — Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures de Modes d'enfants, — Décors de théâtre, petits Acteurs, — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, Directeur du journal.

EN VENTE

A L'IMPRIMERIE LAYTOU, 34-36, RUE DU LYCÉE CAHORS

CULTURE de la Truffe, par J. Meulet, instit. Brochure de 34 pages... 0 fr. 25

DICTIONNAIRE des Communes du Lot, par M. Combarieu, archiviste départemental. — Statistique, géographique, historique, archéologique, géologique avec carte du département... 5 fr. »

CARTE du Lot, Edition de poche ou de cabinet, indiquant tous les chemins de fer en projet ou en construction... 0 fr. 75

NOTES pour servir à l'histoire des Etats provinciaux du Quercy, par M. Baudel, universitaire... 4 fr. »

L'ÉLEVAGE des bêtes à laine des Causses du Lot, par J. Meulet. Brochure de 46 pages... 0 fr. 35

MANDATS pour Maires. Modèle officiel, le cent... 4 fr. 75

REGISTRES des délibérations du Conseil municipal. 100 pages avec instruction, cartonnés... 5 fr. 50

ALGER Un an à Alger, récits de voyages, par M. Baudel, universitaire. Volume de 308 pages... 2 fr. »

TABLEAU officiel des distances de chaque commune aux chefs-lieux du canton, de l'arrondissement et du département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811... 4 fr. »

LE QUERCY Assemblées des sénateurs, procès-verbal des séances. Liste complète des députés, par M. L. Combarieu, archiviste départemental, l'exemplaire... 7 fr. »

ENCYCLOPÉDIE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM. BERTHELOT, de l'Institut; pour les langues orientales; M. DREYFUS, de l'Institut; pour les langues occidentales; M. GIBSON, de l'Institut; pour les sciences mathématiques; M. HAËN, bibliothécaire de la Faculté de médecine; M. LAISSANT, docteur en sciences mathématiques; M. LAURENT, examinateur à l'École polytechnique; M. LEVASSEUR, de l'Institut; M. MARIION, prof. à la Sorbonne; M. MUNTZ, conservateur de l'École des Beaux-Arts; A. WALTZ, prof. à la Faculté des lettres d'Alger.

OUVRAGE HONORÉ D'UNE SOUSCRIPTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DES TRAVAUX PUBLIQUES, DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES, etc.

LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 vol. gr. in-8 colombier de 1800 pages, ornés de nombreuses illustrations et cartes en couleurs hors texte. — Elle se publie par livraisons de 48 pages paraissant chaque semaine.

Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues aux prix de:

Broché: 600 fr., payables 10 fr. par mois ou 500 fr. comptant
Relié: 750 fr., payables 15 fr. par mois ou 650 fr. comptant

UNE FEUILLE SPÉCIMEN EST ENVOYÉE GRATUITEMENT SUR DEMANDE

H. LEMAITRE, 61, RUE DE REIMS, PARIS

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, et sans frais, par la délicieuse farine de Santé du BARRY DE LONDRES,

LA REVALESCIERE

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catharrhe, influenza, grippe, oppression, langueurs, congestion, névrose, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine et voix; ainsi que des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse et sang.

Pour les convalescents, c'est la nourriture par excellence, l'aliment indispensable pour réparer les forces. Extrait de 100,000 cures authentiques:

« Depuis 1864, je me suis toujours guérie de mes dyspepsies par la bonne Revalescière du Barry et me trouve très bien, quoique j'ai 73 ans passés. En février dernier je ne pouvais plus rien digérer, je me suis mise encore à la Revalescière, et en mars je mangeais de tout comme tout le monde, et rien ne me faisait mal. M^{lle} GAUGUE-LIN, 16, rue Bernard-Palissy, chez les Religieuses Augustines, Tours, 2 juillet 1891. »

Le Dr Elmslie écrit: Votre Revalescière vaut son pesant d'or. Elle est le meilleur aliment pour élever les enfants, étant bien préférable au lait et à l'huile de foie de morue.

Cette, 2 janvier 1890. La Revalescière m'a empêché de mourir, depuis dix-huit mois; c'est la seule chose que je puisse digérer. — H. GAFFINO. Curé doyen de Cette (Hérault).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine, et répare les constitutions les plus épuisées par l'âge, le travail ou les excès quelconques. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 50; 1/2 kil., 4 fr. 50; 1 kil., 7 fr. 75; 2 kil., 12 fr. 50; 6 kil., 40 fr., soit environ 25 centimes le repas. 46 ans de succès; 100,000 cures annuelles. Aussi LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 50, 4 fr. 50 et 7 fr. 75. Envoi franco contre mandat-poste. — Partout chez les bons pharmaciens et épiciers.

DU BARRY et C^o (limited), 8, rue Castiglione, à Paris.

Dépôt à Cahors, Vinel, droguiste.

OPTIMA
SAINDOUX
PUR
EXTRA
A & C^o
CHICAGO

Agents régionaux pour la vente exclusive au commerce de gros: MM. A. MITTEAU et fils, à Périgueux.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte
Breveté S. G. D. G.

Enclume de Famille
Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le *Protecteur de la Chaussure*, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le *Protecteur*, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. *Lesiveuses Soleil*.

Echarpes pour maires et adjoints
EN VENTE: chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS!!!

GUÉRISON prompte et sans traces des chutes, écorchures, coupures, piqûres, chevasses, cassures, arçures, maladies de la peau et des de toutes nature. Réparation exacte du poil par le *véral Réparateur TRICARD*. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. — Flacon de 1 fr. 50 et 2 fr. 50 avec l'indication. Se défier des contrefaçons. — Exiger le *véral Réparateur TRICARD*, dit aussi *réparateur J. B. A. T.* connu depuis plus de 20 ans, toujours flacons carrés plats, étiquettes jaunes.

VENDANGES Sucre spécial (Médaille d'or Paris 1889) le plus pur de tous les sucres vinicoles. Pas de formalité de régie pour l'emploi. Echantillon et MANUEL du Vigneron pour faire avec succès 2^e et 3^e vin, sont envoyés franco contre 0 fr. 15 c. par H. Clément, négociant, à St-Quentin (Aisne).

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.
ou en 25 séries à 75 centimes
ne reviendra qu'à 18 fr. 75
AVEC 125 CARTES COLORIÉES

15 CENTIMES la livraison avec carte colorisée

75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes.

La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires
avec un spécimen gratis à PAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresse, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} série

A VENDRE
Magasin de Librairie
à Royan-les-Bains

S'adresser pour traiter au Directeur du Journal de Royan, 106, rue Gambetta, à Royan-les-Bains, (Charente-Inférieure).

A LOUER un Appartement composé de cinq pièces, rue de la Liberté, N^o 8, au deuxième étage. — S'adresser à la Pâtisserie **Guilloré**.

A VENDRE
POUR RAISON DE SANTÉ
La belle Propriété Vignoble
de Mercadal, par Pélacoy
à 12 k. de Cahors, sur la route de Paris

Placement incroyablement productif. Il faut la visiter pour s'en faire une idée.

S'adresser sur les lieux à M. BASTIDE, qui en est propriétaire ou à M. PÉRIÉ, géomètre-expert, à Cahors.

Toutes facilités pour le paiement

Le propriétaire-gérant: LAYTOU.